

## Conseil supérieur des médecins spécialistes et des médecins généralistes

---

### Publication scientifique

#### I. Législation

Dans les critères d'agrément des médecins spécialistes, des maîtres de stage et des services de stage, une grande attention est accordée aux aspects scientifiques de la formation. L'implication scientifique du maître de stage doit notamment être établie par la publication d'un article dans une revue médicale faisant autorité. L'arrêté ministériel du 23 avril 2014 fixant les critères généraux d'agrément des médecins spécialistes, des maîtres de stage et des services de stage, modifié par l'arrêté ministériel du 13 septembre 2016 stipule à l'article 23 :

« Le maître de stage dispose de qualités didactiques, cliniques et organisationnelles.

Le maître de stage suit chaque année une formation, en ce compris une formation à l'évaluation des candidats.

Cette formation peut être organisée par des associations scientifiques, des associations professionnelles et/ou des institutions universitaires.

Le maître de stage doit fonder la formation qu'il donne sur une large base scientifique, en veillant à harmoniser les activités scientifiques et pratiques.

**Au moins une fois par période de cinq ans, il fait paraître une publication scientifique en relation avec sa spécialité, validée par des pairs, dans une revue médicale faisant autorité.** Il peut démontrer avoir contribué en tant qu'auteur à cette publication. »

Dans le cadre de l'agrément comme maître de stage, certaines publications sont automatiquement acceptées :

- les articles publiés dans une revue validée par des pairs, accessible via PubMed ;
- les articles publiés dans l'une des revues figurant dans la liste ci-dessous ;

#### II. Liste des revues

- Acta Psychiatrica belgica (ISSN : 0300-8967)
- Anesthésie & Réanimation (ISSN : 2352-5800)
- Belgian Journal of Medical Oncology (ISSN : 1784-7141-4)
- Belgian Journal of Paediatrics (BJP) (ISSN 2466-8907 et ISSN 2566-1558) ;  
<https://bvk-sbp.be/bjp.php>
- Canadian Journal of Urology (ISSN : 1195-9479 ; [www.canjurol.com](http://www.canjurol.com))
- Clinical Kidney Journal ISSN : 1753 – 0784 (paper) ISSN : 1753-0792 (online)  
[www.ckj.oxfordjournals.org](http://www.ckj.oxfordjournals.org)

- Enfances Adolescences (Bruxelles) (ISSN : 1377-347X )
- European Geriatric Medicine (ISSN : 1878-7649)
- Gériatrie et psychologie, neuropsychiatrie du vieillissement (ISSN : 2115-8789)
- Hématologie (ISSN : 1264-7527)
- Journal of Geriatric Oncology (ISSN : 1879-4068)
- La revue de Gériatrie (ISSN : 0397-7927)
- Le journal d'oncogériatrie (ISSN : 2106-8534)
- Les Nouvelles Dermatologiques (France) (ISSN : 0752-5370)
- Louvain medical (ISSN : 0024-6856 ; [www.louvainmedical.be](http://www.louvainmedical.be))
- Médecine Intensive Réanimation (ISSN : 2496-6142)
- Médecine Nucléaire. Imagerie fonctionnelle et métabolique. Elsevier Masson  
<https://www.journals.elsevier.com/medecine-nucleaire-imagerie-fonctionnelle-et-metabolique>
- Minerva (ISSN : 1780-6399)
- Nutrition clinique et Métabolisme (ISSN: 0985-0562)
- Proceedings of the Belgian Royal Academies of Medicine (ISSN : 2034-7626 ; [www.probram.be](http://www.probram.be))
- Réalités thérapeutiques en dermato-vénérologie (ISSN : 1155-2492)
- Réanimation (ISSN : 1624-0693 (paper), ISSN : 1951 – 6959 (online))
- Revue de médecine interne (France) (ISSN : 0248-8663)
- Revue des hôpitaux de jour psychiatriques et des thérapies institutionnelles (ISSN : 2112-6798)
- Revue Médicale de Bruxelles (ISSN : 0035-3639)
- Soins en Gérontologie (ISSN : 1268-6034)
- Tijdschrift voor Geneeskunde (ISSN : 0371-683X) ([www.tvg.be](http://www.tvg.be))
- Tijdschrift voor Psychiatrie (ISSN : 0303-7339) ([www.tijdschriftvoorpsychiatrie.nl](http://www.tijdschriftvoorpsychiatrie.nl))

En cas d'urgence et au vu du temps qui s'écoule entre l'approbation de l'article et sa publication effective, **une preuve écrite de l'acceptation de l'article par l'éditeur peut suffire.**

Si le candidat-maître de stage a publié un article dans une autre revue que celles accessibles via PubMed ou mentionnées dans la liste ci-dessus, il peut introduire un dossier et les publications seront évaluées **au cas par cas.**